

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 20 JUIN 2014 à 19h30.

### Ordre du jour :

- Nouveaux rythmes scolaires : emploi du temps et mise en œuvre
- Effectifs et répartition des classes
- Projet d'école. Avenant dans le cadre de la liaison « école- collège »
- Coopérative scolaire. Comptes
- Remerciements
- Divers

### Présents :

Odile Blaes, présidente du SIVU  
Claude Schmitt, maire de Dimbthal  
Sabine Sommer, directrice du RPI et enseignante à Reinhardsmunster  
Véronique Lauth, directrice et enseignante de l'école de Hengwiller  
Françoise Roedinger, directrice et enseignante de l'école de Dimbthal  
Boris Henriet, représentant titulaire de parents d'élèves  
Claire Hiegel, représentante suppléante de parents d'élèves  
Sandra Hummel, représentante titulaire de parents d'élèves  
Anne Kretz- Scheid, représentante titulaire de parents d'élèves

### Excusés :

Marcel Blaes, maire de Hengwiller  
Marcel Stengel, maire de Reinhardsmunster  
Stéphanie Heidt, enseignante remplaçante à Reinhardsmunster  
Sandrine Demengeon, enseignante à Hengwiller  
Marie Gueguen, représentante titulaire de parents d'élèves  
Fabrice Patuere, représentant suppléant de parents d'élèves

### 1. Nouveaux rythmes scolaires : emploi du temps et mise en œuvre :

Vous pouvez d'ores et déjà vous connecter au site d'information qui vous est dédié, vous pourrez y consulter les horaires de votre école pour la rentrée 2014 :

**[5matinees.education.gouv.fr](http://5matinees.education.gouv.fr)**

Ces nouveaux horaires sont mis en place à titre d'expérimentation pour l'année scolaire 2014- 2015. **Afin d'organiser au mieux les activités à mettre en place les vendredis après- midi et d'être au plus proche de vos attentes, nous vous demandons de bien vouloir remplir le sondage que vous trouverez ci- joint avant le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014.**

## 2. Effectifs et répartition des classes :

Pour l'année scolaire 2014- 2015 :

Petite section maternelle : 7 élèves

Moyenne section maternelle : 10 élèves

Grande section maternelle : 10 élèves

CP : 8 enfants

L'organisation pour l'école de Reinhardsmunster sera la même que cette année, à savoir :

les classes de petite et moyenne section maternelle avec Mme Sabine Sommer et les Grande section maternelle et CP avec Mme Alice Gantzer le matin.

Uniquement la classe de CP avec Mme A. Gantzer l'après- midi, les autres classes avec Mme S. Sommer.

CE1 : 11 élèves

CE2 : 11 élèves

Ces 2 classes travailleront ensemble à Hengwiller avec Mme V. Lauth à mi- temps et à nouveau Mme S. Demengeon pour l'autre moitié du temps.

CM1 : 8 élèves

CM2 : 6 élèves

Ces 2 classes travailleront ensemble à Dimbsthal avec Mme F. Roedinger

Nous arrivons donc à un effectif total de 71 élèves. Deux familles seraient sur le point d'acquérir des maisons sur le regroupement , ce qui pourrait modifier sensiblement le nombre d'enfants dans les classes à la rentrée .

## 3. Projet d'école. Avenant dans le cadre de la liaison « école- collège »:

Etant donnée la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il n'y aura pas de changement de projet d'école la prochaine année scolaire, celui -ci est reconduit pour une année supplémentaire .

En revanche, des travaux s'y grefferont dans le cadre de la liaison école- collège, basés sur 2 axes : le développement durable d'une part, et le patrimoine culturel d'autre part (projet avec l'association « la Forge » de Marmoutier notamment)

## 4. Coopérative scolaire :

Bilan financier au 31/05/2014 : 2.748,65 €

Cette année, nous avons privilégié des actions qui nous semblaient intéressantes à la fois sur un plan pédagogique, social et écologique. Deux d'entre elles ont été des « galops d'essai », n'ayant pas occasionné de rentrées d'argent très importantes, mais elles seront reconduites l'année prochaine, avec des réajustement qui permettront sans doute un succès grandissant !

Rappel des actions menées :

- Fabrication et vente du jus de pomme
- Vente de männeles
- Vente de plants issus de l'agriculture biologique

Pour l'automne prochain, nous envisageons d'organiser une **fête des récoltes le dimanche 12 ou 19 octobre**, avec musique vivante, comme objectif de favoriser la rencontre intergénérationnelle et inter villageoise. Vous pouvez d'ores et déjà vous noter cette date. Nous aurons évidemment besoin d'aide !

Il est également important de noter que cette année, toutes les sorties ont été financées par la coopérative scolaire, sauf celle au château du Lichtenberg. Nous rappelons aux parents de Hengwiller qu'une demande d'aide financière est possible pour cette sortie, à effectuer par courrier auprès de la mairie.

## 5. Remerciements :

Aux élus qui ont passé beaucoup de temps à réfléchir au problème des nouveaux rythmes scolaires.

Aux enseignants, qui travaillent avec nos enfants, citoyens en devenir.

Aux parents d'élèves et leurs représentants, qui donnent de leur temps en s'investissant dans les différents projets et qui accompagnent lors des sorties, la piscine notamment.

A toutes les personnes qui participent bénévolement aux activités pédagogiques de l'école, notamment Monsieur Far, qui s'est investi dans l'activité foot.

A Vincent Schotter de la ferme « le panier du jardin d'Agnès » et Anne et Dimitri Kretz de l'entreprise « Les Confiottes de Dim » pour leur participation aux projets tout au long de l'année.

## 6. Divers :

Nous demandons de solliciter le conseiller pédagogique pour le déplacement du créneau piscine au jeudi après-midi au lieu du jeudi matin ; ce créneau est bien trop pénalisant pour les autres apprentissages puisque la matinée entière est consacrée à l'activité. Il nous semblerait légitime de modifier la répartition des attributions de ces horaires avec un roulement équitable au niveau des écoles du secteur.

Nous vous informons que le passage des agréments pour les parents désireux d'accompagner les classes à la piscine ont lieu dès la rentrée des classes. Une note de rappel sera diffusée à ce moment.

Les élections des représentants de parents d'élèves ont lieu début octobre ; si cette « mission » vous intéresse, vous pourrez, dès la rentrée, soit vous diriger vers l'équipe en place, ou constituer votre propre liste, en sachant qu'un représentant titulaire et un représentant suppléant par classe sont nécessaires.

*NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ETE !*